

6.1 Logement

Erratum : Le 4 avril 2024, les résultats publiés initialement dans cette fiche le 23 novembre 2023 ont été actualisés à la suite d'une révision des pondérations de l'enquête Logement 2020.

Ceci entraîne des modifications dans les chiffres présentés dans cette publication. En particulier, l'ensemble des données de la figure 2 sur les statuts d'occupation du logement ont été modifiées.

En 2020 en France métropolitaine, 58 % des ménages sont propriétaires de leur **résidence principale**.

Les personnes en couple sont plus souvent propriétaires de leur logement : en 2020, 68 % des couples avec enfants et 75 % des couples sans enfant le sont, contre 45 % des personnes seules ► **figure 1**. Les ménages plus âgés sont plus souvent propriétaires : 7 % des ménages sont propriétaires quand la personne de référence a moins de 25 ans, 23 % lorsqu'elle a entre 25 et 29 ans et 45 % entre 30 et 39 ans ; cette part est maximale pour les 80 ans ou plus (75 %) ► **figure 2**. Les ménages propriétaires accédants, qui ont acheté leur logement à crédit et ont encore des emprunts à rembourser, sont les plus nombreux entre 30 et 49 ans et vivent le plus souvent en couple avec enfants. Les ménages propriétaires non accédants sont plus âgés.

En 2020, 40 % des ménages sont locataires : 23 % dans le secteur libre et 17 % dans le secteur social. La part des locataires dans le secteur libre diminue avec l'âge : de 70 % chez les ménages dont la personne de référence a moins de 25 ans, elle passe à 10 % chez les 80 ans ou plus. Il faut du temps pour accéder à la propriété ou au secteur social, et une fois acquis, ces statuts sont souvent conservés. Enfin, 2 % des ménages sont

logés gratuitement, en payant éventuellement des charges.

En 2020, 19 % des résidences principales ont au moins un défaut lié à l'environnement proche du logement ► **figure 3**. Le défaut d'environnement le plus répandu est l'éloignement de tout service (9 % des résidences principales).

En raison notamment des séparations de couples plus nombreuses et du vieillissement de la population, le nombre d'occupants par logement a baissé depuis les années 1980 : il est en moyenne de 2,2 personnes par logement en 2020, contre 2,7 en 1984. En 2020, 8 % des ménages sont dans une situation de **surpeuplement**, soit 13 % des personnes vivant en logement ordinaire, hors étudiants. Le taux de surpeuplement est le plus élevé parmi les 30-39 ans (15 % des ménages en 2020). Le surpeuplement est plus fréquent en habitat collectif (26 % des personnes) qu'en maison individuelle (5 %). Il est relativement stable depuis 2006, après une forte réduction entre 1984 et 2006, du fait notamment de l'augmentation de la surface moyenne des logements. Celle-ci dépasse 90 m² depuis le début des années 2000 : 92 m² en 2020, contre 82 m² en 1984. La surface moyenne a augmenté essentiellement dans les maisons individuelles, alors que celle des appartements est restée quasi stable. ●

► Définitions

Une **résidence principale** est un logement occupé de façon habituelle et à titre principal par une ou plusieurs personnes qui constituent un ménage.

Enquête Logement, surpeuplement : voir *Glossaire*.

► Pour en savoir plus

- *Les conditions de logement des ménages résidant en France en 2020*, CGDD-SDES, décembre 2022.
- « En 2019, 1,6 million de personnes vivent en communauté : Ehpad, internat, foyer de travailleurs... », *Insee Première* n° 1906, juin 2022.
- « Logements suroccupés, personnes âgées isolées... : des conditions de confinement diverses selon les territoires », *Insee Focus* n° 189, avril 2020.
- *Les conditions de logement en France*, coll. « Insee Références », édition 2017.

► 1. Répartition des ménages par statut d'occupation selon la composition du ménage au 1^{er} janvier 2020

en %

Composition du ménage	Propriétaire	Locataire ou sous-locataire	Logé gratuitement	Ensemble
Personne seule	45,4	51,8	2,8	100,0
Couple sans enfant	74,6	24,0	1,4	100,0
Couple avec enfants	67,8	30,4	1,8	100,0
Famille monoparentale	37,9	60,2	2,0	100,0
Autre type de ménage	31,8	64,4	3,7	100,0
Ensemble	57,6	40,2	2,1	100,0

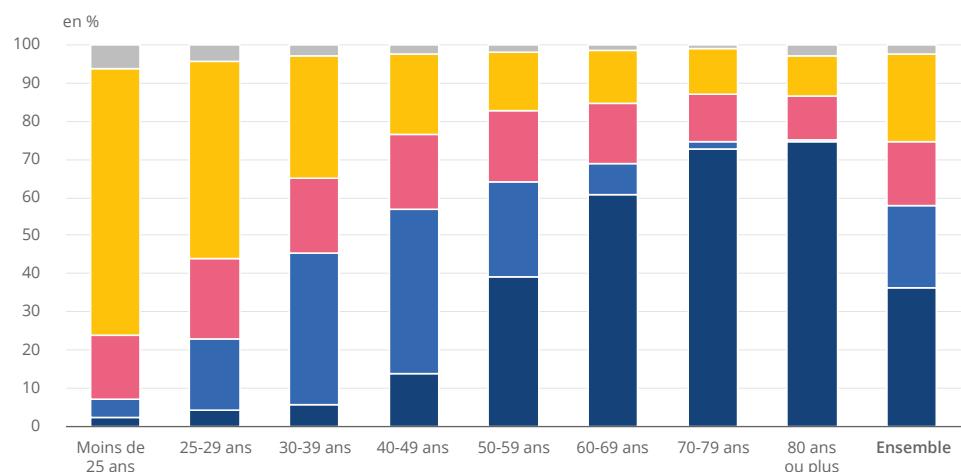
Lecture : Au 1^{er} janvier 2020, 45,4 % des ménages constitués d'une personne seule sont propriétaires de leur résidence principale.

Champ : France métropolitaine.

Source : Insee, recensement de la population 2020 (exploitation complémentaire).

► 2. Répartition des ménages par statut d'occupation selon l'âge de la personne de référence en 2020

● Propriétaire non accédant ● Propriétaire accédant ● Locataire du secteur social ● Locataire du secteur libre ● Logé gratuitement



Lecture : En 2020, 16,7 % des ménages dont la personne de référence a moins de 25 ans sont locataires du secteur social.

Champ : France métropolitaine.

Source : CGDD-SDES, enquête Logement 2020.

► 3. Défauts de l'environnement du parc de résidences principales

en %

Défaut du logement	2013	2020
Logement avec au moins un des défauts d'environnement suivants :	17,2	18,5
Logement loin des services	8,7	8,9
Problèmes de pollution	4,0	4,9
Problèmes de délinquance, violence ou vandalisme dans les environs	4,8	5,0
Logement difficile d'accès	2,8	2,5

Lecture : En 2020, 8,9 % des résidences principales sont jugées trop éloignées des services par leurs occupants.

Champ : France métropolitaine.

Sources : Insee, enquête Logement 2013 ; CGDD-SDES, enquête Logement 2020.